

## L'IGN édite la TOP 75 de l'île de Ré, l'île d'Oléron et du Marais Poitevin !

### CONTACTS PRESSE

Sophie Couturier  
01 43 98 83 05  
06 85 31 34 90  
[sophie.couturier@ign.fr](mailto:sophie.couturier@ign.fr)

Corinne Waechter  
01 43 98 83 12  
06 45 37 45 73  
[corinne.waechter@ign.fr](mailto:corinne.waechter@ign.fr)

[ign.fr - geoportail.gouv.fr](http://ign.fr-geoportail.gouv.fr)

**Idéale pour découvrir des régions d'exception et indispensable pour préparer vacances et escapades, la série *Tourisme et Randonnée* s'élargit et présente une nouvelle carte : la TOP 75 n° 38 - Ile de Ré, Ile d'Oléron, Marais Poitevin.**

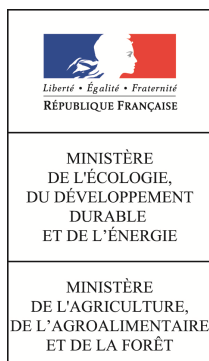
Taillée sur mesure pour les inconditionnels des activités de plein air et les amoureux du patrimoine culturel et historique, la TOP 75 est une carte de grande précision à l'échelle du 1:75 000 (1 cm = 750 m), qui intègre cinq zoom extraits de la TOP 25, pour découvrir les plus belles randonnées et sillonner des sites d'exception.



En 2015, la série TOP 75 s'enrichit de la carte de l'île de Ré, île d'Oléron et du Marais Poitevin.

Les 38 références de la TOP 75 sont disponibles dans les points de vente habituels et sur la boutique en ligne de l'IGN : <http://loisirs.ign.fr/>

**Prix : 9 €**



### À propos de l'IGN

L'IGN a pour vocation de décrire la surface du territoire national et l'occupation de son sol, d'élaborer et de mettre à jour l'inventaire permanent des ressources forestières nationales. Il produit toutes les représentations appropriées des données rassemblées, les diffuse et les archive. Il contribue ainsi à l'aménagement du territoire, au développement durable et à la protection de l'environnement, à la défense et à la sécurité nationale, à la prévention des risques, au développement de l'information géographique et à la politique forestière en France et à l'international.

*L'Institut national de l'information géographique et forestière (IGN) est placé sous la double tutelle de la ministre de l'écologie, du développement durable et de l'énergie et du ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt.*